

## HONORAIRES SUR LES VENTES,

A la charge du vendeur

PRIX DE VENTE	REMUNERATION T.T.C.	T.V.A. 20%
Jusqu' à 85.000 €	5.000 €	833,33 €
De 85.001 € à 350 000 €	6 % (SIX POUR CENT)	
Plus de 350.000 €	5 % (CINQ POUR CENT)	

Les honoraires à percevoir sur les fonds de commerces, sont de 10 % TTC sur les prix H.T.

## **HONORAIRES SUR LES LOCATIONS:**

A la charge du bailleur et du locataire, pour chacun : 10 € TTC au m² et 3 € TTC au m² pour l'état des lieux

« En cas de vente ou de location en intercabinet, le barême applicable sera celui du détenteur du mandat. »

N° TVA intracommunautaire : FR 473 313 987 01 TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES

SARL au capital de 8.000 € - RCS Corbeil B 331 398 701 00028 - Carte professionnelle délivrée par la C.C.I. de l'Essonne Carte « transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 9101 2016 000 015 353, délivrée le 11 octobre 2016.

Garantie SOCAF: 250.000 €